

DU 1ER AU 8 DECEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



**Pour nos carrières,
nos rémunérations,
nos retraites.**

JE VOTE
la
cgt



**Pour des élu-es
engagé-es
à nos côtés.**

Attention, ce document
n'est pas un bulletin de vote !

Voter CGT. c'est essentiel
**POUR DONNER AUX FUTUR-ES
ÉLU-ES LES MOYENS**

**de défendre les droits et intérêts
collectifs de toutes et tous les
agent-es statutaires et contractuel·les
pour un meilleur service public,
du local au national.**

- **Augmentation des traitements/salaires** par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut ;
- **Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique**, des 1607h et instauration du temps de travail à 32h00 ;
- **Création d'emplois statutaires** et titularisation des agents contractuels en CDD ;
- **Retraite à 60 ans maximum** avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- **Mise en œuvre de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes ;
- **Abrogation du jour de carence** ;
- **Intégration des primes** dans le traitement indiciaire (RIFSEEP et autres) ;
- **Doublement du traitement/salaire** entre le début et la fin de carrière ;
- **10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle** ;
- **Financement du CNFPT à 3%** ;
- **Création d'un Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC)**, ce qui permettrait par exemple d'obtenir des tickets restaurant pour tous ;
- **100% de ratio promu-promouvable au LDG** garantissant un meilleur déroulement de carrière. Ce ratio à 100 % permettrait que les personnels puissent être promus dès qu'ils remplissent les critères statutaires ;
- **Reconnaissance de toutes les heures effectuées** par la récupération ou le paiement des heures supplémentaires (Majoration) ;
- **Valoriser la demande de temps partiels sur autorisation**, garant de la qualité de vie au travail ;
- **Augmentation des participations employeur** sur les contrats santé et prévoyance, les chèques vacances, chèques emploi services, l'aide à la restauration, les abonnements transports, la garde enfant de moins de 3 ans, la subvention séjour famille, l'allocation parent d'enfant handicapé.

AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote la CGT
**POUR DES REPRÉSENTANT-ES
QUI INTERVIENDRONT
pour de meilleures conditions
de travail et sur les questions
qui nous concernent tous et toutes
et plus particulièrement sur :**

- l'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et privatisations, temps de travail...) ;
- les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences ;
- le régime indemnitaire (RIFSEEP...) ;
- la formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle ;
- l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale.

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN,
CHAQUE VOIX COMPTE !**

Suivez-nous !

cgt@herault.fr

www.cd34.reference-syndicale.fr/



[cgtd34](#)



[CGTCD34](#)



Ne pas jeter sur la voie publique